

SERVICES

Admissibilité aux prix et bourses de l'A.P.E.S.

Accès aux assemblées générales et aux assemblées d'information

Droit de vote aux assemblées générales

Inscription gratuite à des activités de formation

Frais d'inscription réduits pour les formations payantes, les événements et certaines publications selon la catégorie de membre

Participation gratuite aux événements déterminés par le CA

Accès en ligne

- à la formation continue (tarifs variables)
- aux outils professionnels (guides, capsules, chroniques, politiques et procédures)
- aux affaires syndicales
- au répertoire des membres

Participation à des comités, groupes de travail et RPE (sur décision du CA)

	Membre actif pharmacien	Membre actif résident	Membre résident	Membre actif étudiant	Membre retraité	Membre honoraire	Membre associé SCPRS	Membre technicien en pharmacie
Admissibilité aux prix et bourses de l'A.P.E.S.	✓	✓	✓	✓				✓
Accès aux assemblées générales et aux assemblées d'information	✓	✓	✓	✓		✓		
Droit de vote aux assemblées générales	✓	✓		✓				
Inscription gratuite à des activités de formation	✓	✓	✓	✓		✓		✓
Frais d'inscription réduits pour les formations payantes, les événements et certaines publications selon la catégorie de membre	✓	✓*	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Participation gratuite aux événements déterminés par le CA						✓		
Accès en ligne								
• à la formation continue (tarifs variables)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
• aux outils professionnels (guides, capsules, chroniques, politiques et procédures)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
• aux affaires syndicales	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
• au répertoire des membres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Participation à des comités, groupes de travail et RPE (sur décision du CA)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

* Le tarif de *membre résident* s'applique aux *membres actifs résidents*

Adopté - CA-2015-18.

Révisions : 2022, 2025 et 2026

SERVICES

Abonnement aux infolettres

Abonnement aux avis de publication de la revue *Pharmactuel*

Réponses aux questions en lien avec les services, les outils et les publications de l'A.P.E.S.

Réponses aux questions relatives à l'Entente

Règlement de litiges avec l'employeur en lien avec l'Entente

Réponses aux questions sur le contrat d'assurance collective

Règlement de litiges avec l'assureur, excluant l'invalidité au-delà de la 104^e semaine

Réponses aux questions relatives au régime de retraite

Règlement de litiges en cas d'accident de travail, incluant les recours auprès de la CNESST

Accompagnement en cas d'enquête ou de plainte pour motif disciplinaire au sein de l'établissement ou auprès de l'Ordre des pharmaciens du Québec

Adhésion gratuite à la SCPRS permettant de profiter des avantages et services offerts aux membres « supporters »

Admissibilité à la bourse pour les pharmaciens novices en recherche

Membre actif
pharmacien

Membre actif
résident

Membre
résident

Membre actif
étudiant

Membre
retraité

Membre
honoraire

Membre
associé
SCPRS

Membre
technicien en
pharmacie



** Applicable au membre lorsqu'il agit à titre de pharmacien employé de l'établissement de santé (*membre actif*)